

Legislative
Assembly
of Ontario



Assemblée
législative
de l'Ontario

1^{re} SESSION, 44^e LÉGISLATURE, ONTARIO
4 CHARLES III, 2026

Projet de loi 111

Loi proclamant le mois d'avril Mois du patrimoine népalais

Coparrains :

Député(e) K. Wong-Tam

Député(e) A. Gilmour

Député(e) L. Vaugeois

Projet de loi de députés

1^{re} lecture 23 avril 2026

2^e lecture

3^e lecture

Sanction royale



Loi proclamant le mois d'avril Mois du patrimoine népalais

Préambule

Les premiers immigrants népalais sont arrivés au Canada après le début des relations diplomatiques entre le Népal et le Canada en 1965. D'importants mouvements migratoires ont eu lieu en 1996 et en 2012. Depuis, le Canada a accueilli des dizaines de milliers de personnes d'origine et d'ascendance népalaises, dont la plus forte concentration se trouve en Ontario. Les Ontariennes et Ontariens d'origine népalaise ont bâti une communauté solide, en particulier dans le Grand Toronto et dans les régions d'Ottawa, de London, de Windsor, de Hamilton, de Guelph et de Kitchener-Waterloo.

Le Népal est réputé pour ses magnifiques paysages montagneux et abrite le Sagarmatha, plus connu sous le nom de mont Everest, le plus haut sommet du monde au-dessus du niveau de la mer. Le Népal est également célèbre comme terre de spiritualité et il constitue un État-nation multiconfessionnel marqué au coin de la diversité. Plus de 120 langues sont parlées au Népal, les plus importantes étant les suivantes : le népalais, le maïthili, le bhodjpourî, le tharu, le tamang, le néwari, le bajjika, le magar et le dotyali. Le paysage traditionnel et culturel du Népal est façonné par ces langues et ces identités ethniques. Les célébrations associées aux festivals népalais, comme le Dashain, le Tihar et le Teej, s'articulent autour d'anciennes traditions honorant les liens familiaux partagés, les aînés de la communauté ainsi que l'appréciation collective de la musique, de la danse et de la cuisine népalaises.

La calendrier népalais, aussi connu sous le nom de Bikram Sambat, est un calendrier luni-solaire unique qui a un peu plus de 56 ans d'avance sur le calendrier grégorien. Son premier mois tombe en avril et marque le Nouvel An népalais, lequel est suivi par le festival de Bisket Jatra.

En proclamant le mois d'avril Mois du patrimoine népalais, la province de l'Ontario reconnaît et souligne les contributions indispensables que la communauté népalaise a apportées au tissu politique, social, économique, spirituel et culturel de la province et du pays dans son ensemble. Le Mois du patrimoine népalais est l'occasion d'honorer le patrimoine, les réalisations et les contributions des Ontariennes et Ontariens d'origine népalaise et d'inspirer les générations futures en reconnaissant leur rôle continu dans la construction de communautés dynamiques, diversifiées et inclusives à travers la province.

Pour ces motifs, Sa Majesté, sur l'avis et avec le consentement de l'Assemblée législative de la province de l'Ontario, édicte :

Mois du patrimoine népalais

1 Le mois d'avril de chaque année est proclamé Mois du patrimoine népalais.

Entrée en vigueur

2 La présente loi entre en vigueur le jour où elle reçoit la sanction royale.

Titre abrégé

3 Le titre abrégé de la présente loi est *Loi de 2026 sur le Mois du patrimoine népalais*.

NOTE EXPLICATIVE

Le projet de loi proclame le mois d'avril de chaque année Mois du patrimoine népalais.